

FONDATION



DU
PATRIMOINE

DOSSIER DE PRESSE – 3 juin 2010

RESTAURATION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL MOSELLAN



PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE
ET LA COMMUNE DE PETITE ROSSELLE (Moselle)
EN FAVEUR DE LA RECONVERSION EN MUSEE DE LA MINE
DU SITE INDUSTRIEL DU CARREAU WENDEL

Avec le soutien de **FONDATION
TOTAL**

DOSSIER DE PRESSE – 3 juin 2010

PRESENTATION DE LA MANIFESTATION

Dans le cadre de son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total contribue au projet de reconversion en Musée de la Mine du site industriel du Carreau Wendel à Petite-Rosselle (Moselle).

La signature officielle de la convention de partenariat aura lieu le jeudi 3 juin 2010 à 11h30, dans le hall du mineur du Carreau Wendel à Petite-Rosselle, en présence des représentants du Syndicat mixte du Musée de la Mine, de la Fondation du Patrimoine et de la Fondation Total.

Noms des intervenants :

- Edouard de Royere, Président d'honneur de la Fondation du Patrimoine
- Catherine Ferrant, Déléguée Générale de la Fondation Total

DOSSIER DE PRESSE – 3 juin 2010

SOMMAIRE

• **Reconversion du Carreau Wendel en musée de la Mine**

Historique et présentation du site industriel du Carreau Wendel	p 4
Une nouvelle vie pour le Carreau Wendel : le musée de la Mine	p 5 - 6
Nature du projet de valorisation et travaux engagés	p 7
Plan de financement prévisionnel et calendrier des travaux	p 8

• **Présentation des structures**

Le partenariat entre la Fondation Total et la Fondation du Patrimoine 2006-2011	p 9
La Fondation Total	p 10 - 11
La Fondation du Patrimoine	p 12 - 13
La délégation régionale Lorraine de la Fondation du Patrimoine	p 14

Contacts Presse

Fondation du Patrimoine
Katherine El Okbi
06 87 53 57 40
katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com

Fondation Total
Elisabeth de Réals
01 47 44 51 55
elisabeth.de-reals@total.com

HISTORIQUE ET PRESENTATION DU SITE INDUSTRIEL DU CARREAU WENDEL



Le gisement houiller lorrain se situe dans le prolongement de celui de la Sarre. Développé et exploité à partir de 1793 par les Français, le gisement houiller sarrois devient allemand en 1815, créant ainsi une pénurie de charbon en Lorraine.

La région sonde alors son sol et découvre le prolongement de ce gisement sarrois, mais les veines de charbon s'enfoncent rapidement dans les entrailles de

la terre, atteignant des profondeurs de plus de 1 200 m.

Un premier puits est réalisé à Schoeneck puis un second à Stiring-Wendel. Ces deux derniers étant rendus inexploitable en raison des risques d'inondations, de nouveaux travaux ont lieu à Petite-Rosselle en 1856. A partir de cette date débute réellement l'exploitation du charbon en Lorraine, il s'agit alors de la concession de MM. Charles de Wendel et James Georges Tom Hainguerlot. Ainsi est né le Carreau Wendel.

Le 17 mai 1946, peu après la fin de la seconde guerre mondiale, les charbonnages sont nationalisés par souci d'efficacité industrielle. En effet, il faut remettre en état un outil de production, durement éprouvé par la guerre et les années d'occupation, afin de relancer la production nécessaire au redressement économique du pays.

Cette période marque l'apogée du carreau Wendel, qui fait travailler, à lui seul, près de 5 000 mineurs.

Dans les années 1980, le site ferme.

Copyright Carreau Wendel



UNE NOUVELLE VIE POUR LE CARREAU WENDEL : LE MUSEE DE LA MINE



En 1985, les prémices du musée de la Mine voient le jour grâce à la création, à Folschviller, d'un « Centre de culture Minière » dont le but est la conservation du patrimoine industriel du Bassin Houiller Lorrain et celle de la mémoire minière.

En 1988, l'association vient s'installer sur le site du Carreau Wendel qui se transforme en Centre de Culture Scientifique, Technique et Industriel (CCSTI). Durant quelques années, l'association maintient l'animation du site et tente de donner au musée le statut

qu'il mérite.

En 1998, au cours de la création du Syndicat Mixte pour la gestion du musée de la mine, un véritable élan est donné au musée. L'inventaire des collections est déposé, un projet scientifique et culturel est agréé et le musée de la mine devient Musée de France.

En octobre 2006, soit 140 ans après la création du site industriel, la Mine, musée du Carreau Wendel ouvre au public « **La mine, grandeur nature** ». Cette présentation unique permet aux visiteurs de découvrir l'univers souterrain du mineur : la fameuse descente au fond.



Copyright Carreau Wendel

DOSSIER DE PRESSE – 3 juin 2010

Trois ans de travaux spécifiques sont alors engagés pour offrir aux visiteurs une traversée au fond de la mine. C'est en petit train que le public se rend à l'entrée de la mine grandeur nature. Une première descente à pieds, suivie de la traversée, dans le noir, d'une maquette fluorescente présentant le sous-sol de la région, permettent de découvrir les puits, leur âge et leur position dans le paysage souterrain. Cette expérience est suivie d'une descente rapide en compagnie des mineurs, 12 mètres par seconde. Deux minutes plus tard, on arrive devant l'entrée de la première galerie creusée au cœur du rocher...



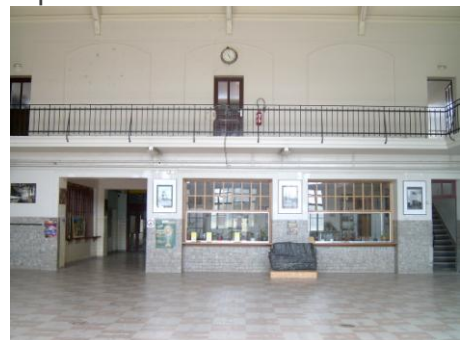
Copyright Carreau Wendel

NATURE DU PROJET DE VALORISATION ET TRAVAUX ENGAGES

Le projet « **La mine, grandeur nature** » étant achevé, de nouveaux travaux ont été initiés pour améliorer l'accueil des visiteurs et réhabiliter le parcours.

Le hall du mineur conservera son volume et sa vocation d'accueil, mais sa convivialité sera renforcée (signalétique, billetterie, une salle pour les groupes, des consignes pour les scolaires, une cafétéria ...).

Une partie des anciennes salles des pendus accueillera une exposition permanente sur l'environnement social et familial du mineur.



Hall du mineur Copyright Carreau Wendel

Des ateliers pédagogiques compléteront ces nouvelles présentations et le musée perfectionnera sa salle polyvalente pour y organiser conférences, présentations théâtrales et cinématographiques.

Enfin, le parcours du mineur sera mis en valeur tout en conservant son identité (salles des pendus, douches, lampisterie, guichets...).

La muséographie présentera la période phare du site minier du carreau Wendel, c'est à dire les années 1950.

Les travaux soutenus par la Fondation du Patrimoine grâce au mécénat de la Fondation Total concernent les restaurations et aménagements intérieurs des différents espaces et la rénovation de la façade principale et des menuiseries.

DOSSIER DE PRESSE – 3 juin 2010

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût global de l'opération :	3.038.100 € H.T
Etat (DRAC) (35%) :	1.071.430 €
Conseil Régional de Lorraine (35%) :	1.071.430 €
Autofinancement du maître d'ouvrage (20%) :	595.240 €
Fondation du Patrimoine grâce au mécénat de la Fondation Total (10%)	300.000 €

CALENDRIER DES TRAVAUX

Ouverture au public prévue pour fin 2010

DOSSIER DE PRESSE – 3 juin 2010

**LE PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION TOTAL
ET LA FONDATION DU PATRIMOINE
2006-2011**

Dans une volonté de participer à la vie culturelle locale tout en contribuant à la création d'emplois directs et indirects, Total signait fin 2005, avec la Fondation du Patrimoine, une première convention de mécénat pour trois ans (2006-2008), destinée à contribuer au financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine prioritairement situés dans les régions d'implantation du Groupe en France.

Fin 2008, au terme de la période, cinquante projets avaient déjà bénéficié du soutien de Total, pour un montant de plus de 8 millions d'euros, et ce dans 14 régions (Ile de France, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Bretagne, Rhône-Alpes, Paca, Lorraine, Alsace, Nord-Pas-de-Calais, Basse et Haute Normandie, Aquitaine, Bourgogne, Poitou-Charentes).

Désireux de poursuivre sa politique d'ancrage dans le tissu local des régions où il est impliqué, Total a décidé de reconduire son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour une nouvelle période de trois ans (2009-2011), en apportant une aide financière identique à celle du précédent accord.

Ce soutien est dédié à **la restauration du patrimoine industriel et artisanal**, à **la reconversion d'éléments notoires du patrimoine régional** à des fins culturelles et touristiques ainsi qu'à **la participation à des chantiers de restauration pour encourager la formation professionnelle et l'insertion sociale**.

A ce jour, ce sont plus de 80 projets qui sont concernés par ce partenariat.

Par sa Fondation d'entreprise, Total inscrit sa politique de mécénat dans trois domaines :

- la culture et le patrimoine,
- la solidarité, dans les domaines de la santé et de l'éducation,
- l'environnement, en privilégiant la biodiversité et la mer.

Découvrez l'ensemble des projets soutenus grâce à ce partenariat sur :
www.fondation-patrimoine.mecenat-total.com

LA FONDATION TOTAL

De par sa dimension internationale et compte tenu des multiples enjeux que représentent ses projets, Total dépasse ses activités industrielles et prend en compte les facteurs environnementaux et sociétaux des communautés qui vivent auprès de ses installations dans les territoires qui l'accueillent. Au-delà des nombreuses actions engagées à cet effet sur le terrain par ses filiales, le Groupe conduit, au travers de sa Fondation d'entreprise, une politique active de mécénat.

La Fondation d'entreprise Total, créée en 1992 au lendemain du Sommet de la Terre de Rio, s'est consacrée pendant seize ans à l'environnement, et plus particulièrement à la biodiversité marine. En 2008, son engagement s'est élargi aux deux autres domaines du mécénat de Total, la solidarité et la culture, jusqu'alors conduits par d'autres de ses entités.

La Fondation Total couvre ainsi aujourd'hui trois champs d'activité : solidarité et santé, culture et patrimoine, environnement et biodiversité.

- En matière de **solidarité**, les actions de la Fondation s'articulent autour de deux axes : la santé à l'international et la solidarité en France. En partenariat avec l'Institut Pasteur depuis 2005, la Fondation soutient des programmes de recherche biomédicale et de formation portant sur la lutte contre les grandes pandémies dans les pays en développement.
En France, elle apporte son appui à des actions de lutte contre l'exclusion sociale et plus particulièrement l'éviction scolaire. Dans ce cadre, la Fondation Total s'est engagée aux côtés du Haut commissariat à la jeunesse et aux solidarités actives dans le développement de projets de terrain financés par le Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse.
- En matière de **culture**, la Fondation Total contribue au dialogue des cultures et au rayonnement de la culture française. Elle accompagne les grandes institutions (Musée du Louvre, Musée du Quai Branly, IMA) en soutenant régulièrement des expositions.
Par ailleurs partenaire de la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total soutient la restauration du patrimoine industriel et artisanal et la réhabilitation d'édifices anciens situés dans les régions d'implantation du Groupe en France. Ce programme s'enrichit d'une dimension sociale : encourager la formation et l'insertion professionnelle de jeunes en situation d'exclusion au travers de chantiers de restauration.

- En matière d'**environnement**, la Fondation Total apporte son soutien aux recherches visant à une meilleure connaissance des espèces et des écosystèmes marins et côtiers, mais aussi des enjeux liés à leur préservation. Elle participe également à la réhabilitation d'écosystèmes fragiles et contribue à la préservation des espèces menacées qui y vivent. Enfin, elle se consacre à la diffusion des connaissances par des opérations de sensibilisation et d'éducation centrées sur une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Dans tous ses champs d'activité, la Fondation Total privilégie les partenariats à long terme. Il s'agit, au-delà du soutien financier, de croiser les expertises et de les renforcer pour enrichir l'intelligence collective.

La Fondation Total associe aussi les collaborateurs du Groupe à son action et à son rayonnement, notamment en soutenant leurs engagements dans les domaines de la solidarité, de la santé, de l'éducation ou de l'environnement. Depuis 2006, elle a soutenu ainsi 221 projets émanant de plus de 160 associations.

Pour plus d'informations : www.fondation.total.com

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 97 000 collaborateurs développent leur savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, gaz et énergies nouvelles et trading. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.
www.total.com



DOSSIER DE PRESSE – 3 juin 2010

LA FONDATION DU PATRIMOINE, SA STRUCTURE, SES MISSIONS ET SES MOYENS D'ACTION

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages (fontaines, lavoirs, églises, chapelles, pigeonniers, moulins...)

Ce patrimoine de proximité n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous.

La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration de ces édifices qui occupent une place importante dans notre mémoire collective.

La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain, et sur une équipe d'une douzaine de personnes à l'échelon national, chargée de l'animation, de la mise en œuvre de partenariats, de la gestion administrative et financière, et du contrôle de gestion.

La Fondation a été présidée depuis sa création et jusqu'à fin 2005 par Edouard de Royere, aujourd'hui Président d'honneur. Charles de Croisset a pris sa succession en janvier 2006. Le Conseil d'administration est constitué des membres fondateurs, des représentants d'institutions nationales (ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Environnement, Sénat, Assemblée Nationale, Institut) et locales (communes, départements, régions). Le Conseil d'orientation est composé de représentants d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, et de personnalités qualifiées.

Ses membres fondateurs

Axa, Bellon S.A. (Sodexo Alliance), Crédit Agricole S.A., Danone, Devanlay, Fédération française du Bâtiment, Fimalac S.A., Fondation Electricité de France, Indreco, L'Oréal, Michelin, Shell, Parcs et Jardins de France, Vivendi.

Des missions multiples

- **Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité**, celui-là même qui fait la richesse de la mémoire locale, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.
- **Susciter et organiser des partenariats public/privé** en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. La Fondation n'a vocation à être ni maître d'œuvre ni maître d'ouvrage de projets de restauration ; en revanche ses délégués travaillent en étroite collaboration avec les services de l'Etat (*DRAC, SDAP...*) et passent des accords avec les régions, les départements et les communes

ainsi qu'avec les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Ils s'emploient à mobiliser le mécénat des entreprises et des particuliers.



DOSSIER DE PRESSE – 3 juin 2010

➤ **Transmettre les savoir-faire et favoriser la création d'emplois.** Cette mission découle directement de l'engagement de la Fondation au service du patrimoine de proximité. La restauration des éléments constitutifs de ce dernier fait travailler les entreprises locales et encourage la formation des jeunes, la création d'emplois, notamment dans les secteurs du bâtiment et du tourisme et la transmission des métiers et techniques traditionnels.

Ses moyens d'action

- **Le label :**

La Fondation est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.

Depuis 2000 : plus de 6500 labels ont été accordés à des propriétaires privés

- **La souscription :**

La Fondation du Patrimoine peut également accorder son soutien à des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif, en participant à leur financement par le biais de souscriptions. À ce titre, la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut recueillir des dons affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Sous certaines conditions, elle abonde sur ses ressources propres le produit de la souscription.

Depuis 2000 : près de 1600 souscriptions ont été lancées sur l'ensemble du territoire

- **La mobilisation du mécénat d'entreprise :**

Dans le cadre d'accords de partenariat conclus avec des entreprises à l'échelon national ou local, la Fondation du Patrimoine suscite le mécénat en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de proximité.

Bilan d'activité 2000-2009

- ➔ 11 400 projets soutenus
- ➔ 800 millions d'euros de travaux engagés
- ➔ soit environ 2300 emplois créés ou maintenus en moyenne par an*

* Source INSEE (1996) : 45 emplois sont créés ou maintenus pour 1,5 M € de travaux réalisés dans la restauration du bâti ancien.

Pour plus d'informations : <http://www.fondation-patrimoine.com>

FONDATION



DU
PATRIMOINE

DOSSIER DE PRESSE – 3 juin 2010



La Fondation du Patrimoine en Lorraine

La mémoire du beau est celle d'un élan et d'un espoir.

Depuis 1996 la délégation lorraine de la Fondation du Patrimoine inscrit son action dans cette optique.

Grâce au travail concerté de son délégué régional et de ses quatre délégués départementaux (Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle et Vosges), elle a acquis une réputation croissante qui, aujourd'hui, fait référence.

Le partenariat qu'elle développe sous forme de **conventions** avec les collectivités territoriales - régions et départements – et les relations étroites et fructueuses qu'elle a nouées avec des structures spécialisées - SDAP, CAUE – lui apportent des moyens appréciés, mais aussi une compétence reconnue par tous.

A côté de la procédure du **label** réservée aux particuliers, celle de la **souscription** mise en place au profit des collectivités locales et des associations, constitue un outil idéal et fédérateur pour tous ceux qui ont en charge la défense du patrimoine public. Les opérations menées dans ce cadre en attestent avec pertinence.

La délégation lorraine entend poursuivre et amplifier sa politique volontariste en s'appuyant davantage sur le tissu efficace constitué **par les élus** (parlementaires, élus départementaux et régionaux, associations des maires), et **par la presse** (quotidiens locaux et journaux spécialisés tels que *Les Tablettes Lorraines*) qui sait, à travers des articles documentés et illustrés, relater les événements liés au patrimoine.

En outre, l'intervention des entreprises désireuses d'apporter leur concours à la réhabilitation du patrimoine est très précieuse. Ainsi le partenariat – **Mécénat Fondation Total – Fondation du Patrimoine** – a notamment permis la restauration et la mise en valeur de l'hôtel de ville de Saint-Avold récemment achevée, pour une participation de 286 000 €.

L'ensemble de ces dispositifs, initié par la Fondation avec le concours de ses partenaires devrait renforcer la chaîne des succès enregistrés et à venir et permettre au patrimoine d'être conforté dans sa dignité retrouvée.

Contact : Délégation lorraine – 62 rue de Metz 54000 Nancy
Tel//Fax : 03 83 46 86 35

Mail : delegation-lorraine@fondation-patrimoine.com